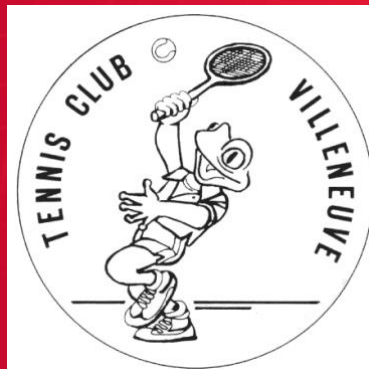




## Plan de protection TC Villeneuve



**Version 3 du 6 novembre 2020**

**Personnes mandatées «Covid\_19»**

**Christian Angéloz, vice-Président**

**Le comité est responsable de l'application de ce Plan de protection**

## 1. Mesures clubs & centres

### 1.1. Personne mandatée COVID-19

Chaque club doit désigner sa personne mandatée COVID-19 qui est disponible pour conseiller les membres.

Mesures
La personne mandatée COVID-19 pour le TC Villeneuve est Monsieur Christian Angéloz, route de la Rivaz, 1844 Villeneuve, <a href="mailto:christian@angeloz-voyages.ch">christian@angeloz-voyages.ch</a> , 079 212 79 57
Le TCV a inscrit la personne mandatée COVID-19 dans l'administration des membres de Swiss Tennis.
Le comité est à disposition pour conseiller les membres, il est responsable de l'application et du respect de ce règlement

### 1.2. Mesure d'hygiène

Respect des règles d'hygiène de l'OFSP

Mesures
Il faut continuer de renoncer à la traditionnelle poignée de main.

### 1.3. Distance sociale

Mesures
Une distance de 1,5 mètres entre les personnes doit être garantie.
Il doit y avoir une distance de 1,5 m au minimum entre les bancs ou les chaises des joueurs.

### 1.4. Fréquentation des installations et obligation de porter le masque facial

Mesures
<b>Le Club-house et les vestiaires sont fermés.</b> Accès uniquement pour les lumières et les W.C.
<b>Les doubles ne sont plus autorisés.</b>
Port du masque obligatoire en intérieur
Port du masque obligatoire en extérieur si la distance de 1,5 m n'est pas respectée

### 1.5. Enregistrement & traçage (Contact Tracing)

- Sur injonction des autorités sanitaires, les contacts étroits doivent pouvoir être attestés durant 14 jours. Pour simplifier le traçage des personnes, il convient d'établir des listes de présence. Les personnes qui ont été en contact avec des personnes infectées peuvent ainsi être placées en quarantaine par les autorités sanitaires cantonales.
- Les personnes sont considérées en contact étroit lorsqu'elles restent longtemps (plus de 15 minutes) ou de manière répétée à une distance de moins de deux mètres d'une autre personne sans mesure de protection.

Mesures
Chaque joueur/joueuse doit impérativement s'inscrire sur Balle Jaune. Cette inscription est actuellement le seul moyen fiable de permettre le traçage d'une éventuelle chaîne d'infection. <b>Un joueur/joueuse doit obligatoirement figurer sur Balle Jaune !</b>
La réservation pour des invités est possible en indiquant impérativement son nom et prénom

## 1.6. Personnes présentant des symptômes de maladie

### Mesures

Les personnes présentant des symptômes de maladie n'ont pas le droit de jouer ou de participer à un entraînement. Elles doivent se mettre en isolement, appeler leur médecin traitant et suivre les indications de ce dernier. Il faut avertir immédiatement les partenaires de jeu ou les membres du groupe d'entraînement des symptômes de maladie.

## 1.7. Devoir d'information

Information des joueurs de tennis et des autres personnes concernées sur les consignes et les mesures prises.

### Mesures

Les mesures de protection du TC Villeneuve ont été communiquées le 7 novembre à l'ensemble des membres par mail. Ce plan doit également être accepté au moment de la réservation d'une heure sur balle jaune.

L'affiche de l'OFSP a été placardée à l'entrée des terrains et du club house du TC Villeneuve. En plus, l'affiche de Swiss Tennis «Voici comment nous protéger dans le club de tennis » a été placardée à l'entrée des courts de tennis.

## 2. Mesures pour les joueurs de tennis

### 2.1 Respect des mesures de protection

Acceptation et respect par le joueur de tennis de toutes les mesures de protection ordonnées par le club

### Mesures

Par la réservation et la confirmation du court, le membre accepte les mesures de protection définies. Ceci est assuré par les mesures suivantes:

Acceptation et respect par le/la joueur/joueuse de tennis de toutes les mesures de protection prescrites par le TCV dans ce plan. **Il incombe aux parents de veiller à ce que les enfants et adolescents respectent eux aussi pleinement les directives.**

### 2.2. Entraînements

### Mesures

Les entraînements des équipes ne sont plus possible pour l'instant

Ce document a été établi par le Tennis club de Villeneuve et a été remis par mail à tous les membres. Il a été expliqué individuellement à ceux qui l'ont souhaité.

Christian Angéloz, vice-Président  
Personne mandatée COVID-19

Aurélien Clerc  
Président

Villeneuve, le 7 novembre 2020